

1. Évaluation de la faisabilité et volonté de s'engager dans le FBP

Récapitulatif

Une étude de faisabilité (EF) constitue la première étape du processus destiné à mettre en place un système de FBP dans un pays. Vous pouvez également en effectuer une si vous envisagez d'intégrer des aléas supplémentaires dans un système de FBP opérationnel. Elle implique de collecter et d'évaluer rapidement des informations afin de formuler des recommandations concernant les conditions de viabilité du FBP dans un pays spécifique, mais aussi de commencer à étudier différentes options pour la conception du système de FBP, notamment la sélection des aléas et des risques à gérer, les institutions impliquées, le soutien local, les prévisions disponibles, les données relatives à la vulnérabilité et à l'exposition, les actions envisageables, etc.

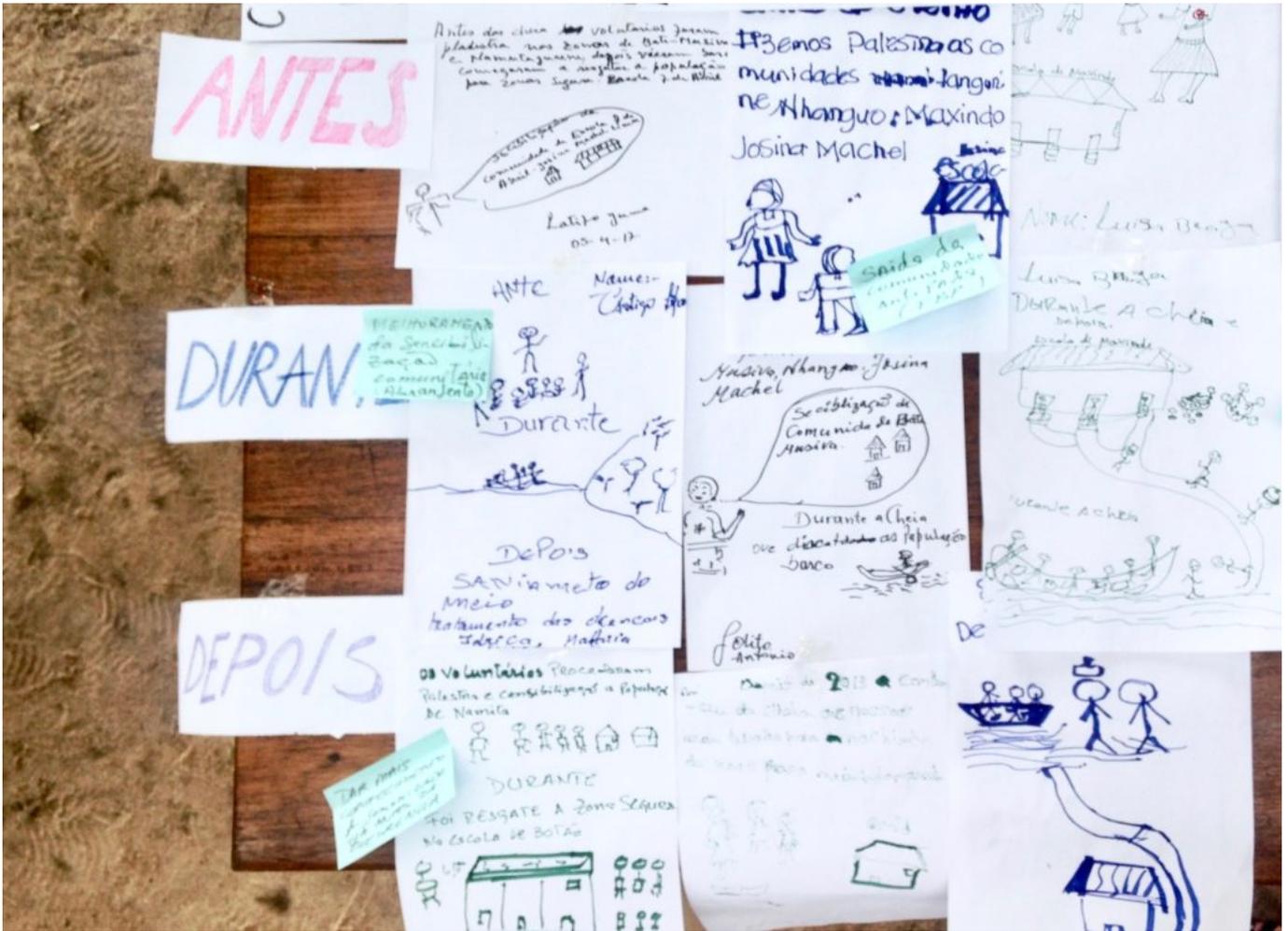
Les résultats de l'étude de faisabilité doivent évaluer la possibilité d'atténuer les impacts d'événements climatiques extrêmes par l'opérationnalisation d'un système de FBP. Le rapport de cette EF doit citer les informations pertinentes sur les institutions, ainsi que des renseignements et des conseils sur les bases et structures qui sont déjà en place et qui peuvent être exploitées pour mettre sur pied un système de FBP, il doit aussi énumérer les difficultés et les lacunes à gérer pour garantir que le système puisse fonctionner (absence de prévisions utilisables pour l'aléa choisi, capacité institutionnelle insuffisante, etc.). Il doit en outre fournir quelques premières indications sur la marche à suivre pour concevoir le système afin de maximiser sa capacité à réduire les impacts d'une catastrophe.

Une EF correctement effectuée peut exiger beaucoup de temps et de ressources. Avant de se lancer dans ce processus, la Société nationale doit donc mener des discussions en interne pour établir si elle tient à s'engager dans le FBP de manière générale et si le moment est bien choisi pour le faire. Ces discussions peuvent se poursuivre sur la base des résultats de l'étude de faisabilité.

Le présent chapitre décrit la marche à suivre pour les premières démarches à effectuer avant d'entamer un programme de FBP. Il répond aux questions suivantes :

- Quelles questions la Société nationale doit-elle se poser avant de se lancer dans un processus de FBP ?
- Comment sélectionner les personnes qui sont chargées de l'étude et celles qui sont chargées de la supervision ?
- Comment concevoir l'étude ?
- Comment organiser la mission EF au sein du pays ?
- Quelles institutions rencontrer ?
- Comment présenter le concept de FBP ?
- Quelles informations rassembler ?

- Comment évaluer le soutien et la capacité institutionnelle au niveau local ?
- Comment évaluer la viabilité d'un système de FBP sur la base des informations recueillies ?



© Huhn/ Clatworthy (GRC)

Étape 0 : confirmation de la volonté de s'engager dans le FBP

Le processus visant à mettre en place un mécanisme de FBP au sein de la Société nationale exige un haut niveau d'engagement. La totalité de ce processus, qui se base sur les expériences acquises par la Société nationale jusqu'à ce jour, prend de un an et demi à 2 ans, depuis l'engagement dans le FBP jusqu'à la validation du Protocole d'action précoce en passant par les formations et la mise en œuvre de l'ensemble des systèmes et procédures pour l'implémentation du PAP. Idéalement, la Société nationale peut compter sur l'aide des Sociétés nationales partenaires, des points focaux régionaux pour le FBP et de la FICR.

Avant d'entamer votre trajet FBP et le processus de l'étude de faisabilité, n'hésitez pas à consulter la liste ci-dessous. Elle regroupe une série de questions dont la Société nationale doit discuter en interne pour

vérifier si le moment est bien choisi pour se lancer dans le FBP.

Est-ce que votre Société nationale :

Oui Non

est réellement motivée et a la volonté de s'engager dans le FBP ?

est active dans un pays qui présente un risque élevé d'événements climatiques extrêmes et a souffert de leurs impacts dans le passé ?

a testé des plans de contingence en place ?

a testé des plans d'intervention d'urgence en place ?

a la capacité de mobiliser des volontaires pour entrer en action dans un délai de 24 heures ?

a la possibilité de collaborer avec des services hydrométéorologiques (SHN) au niveau mondial, régional ou national ?

a accès à des données relatives aux risques à l'échelle nationale (données sur des catastrophes passées, la vulnérabilité, etc.) ?

a la capacité d'assigner au moins un membre de son personnel à la gestion du FBP ?

D'autres questions encore peuvent se poser : y a-t-il un programme régional de FBP auquel votre Société nationale pourrait adhérer ? Une Société nationale partenaire est-elle disposée à vous apporter son aide dans ce processus et disponible pour ce faire ? Dans votre région, des pays ont-ils soumis des PAP ou déjà entamé la mise en place d'un FBP pour des aléas semblables ?

Si vous avez répondu par l'affirmative à la plupart des questions ci-dessus, vous pouvez démarrer une étude de faisabilité du FBP. Rien n'empêche évidemment d'effectuer d'emblée cette étude de faisabilité (par exemple, parce que des financements existent) et d'entamer votre projet de FBP à un autre moment. Mais certains éléments de l'analyse sont susceptibles d'évoluer (données et prévisions disponibles, capacité du personnel, etc.), nous recommandons dès lors d'avoir pris la décision de s'engager dans le FBP avant d'effectuer l'étude de faisabilité.

Dans l'idéal, la demande d'une étude de ce type émane de la Société nationale qui a mené toutes ces discussions et démontre ainsi son intérêt pour la mise en place d'un système de FBP. Si l'étude proprement dite nécessite que le personnel de la Société nationale y consacre du temps à tous les niveaux, même dans les cas où cette exigence n'était pas formulée au début de l'EF, la Société nationale doit, avant le commencement de l'EF :

- confirmer son souhait d'analyser les possibilités de FBP dans le pays et sa volonté d'accueillir la ou les personnes qui mènent cette étude ;
- désigner un membre de son équipe qui remplira la fonction de point focal pour l'EF, assistera à toutes les interviews organisées dans le pays dans ce cadre, apportera une aide tout au long de l'étude (assistance technique mais aussi logistique) et donnera du feed-back sur le rapport final.

Étape 1 : sélection de la personne ou de l'équipe

chargée de mener l'étude

La personne ou l'équipe qui effectue l'étude de faisabilité peut faire partie du mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (collaborateurs d'une SN, d'une SNP, du Centre du Changement climatique, de la FICR), mais il peut aussi s'agir de consultant-e(s) externe(s). Dans les études qui ont porté leurs fruits par le passé, la personne chargée de l'étude (1) avait une bonne connaissance du FBP, (2) collaborait étroitement avec les expert-e-s nationaux-ales (points focaux de la Société nationale pour la GRC ou le FBP, etc.) qui fournissaient des informations sur le contexte, une aide pour l'évaluation de la capacité locale ainsi que des contacts sur place et (3) pouvait s'appuyer sur l'expertise et les conseils de spécialistes en hydrologie ou en météorologie pour évaluer les modèles de déclenchement possibles. De manière générale, nous recommandons d'impliquer également des spécialistes mondiaux-ales à un stade précoce (FICR, Centre du Changement climatique, hub Anticipation) pour obtenir des conseils, une aide directe ou des clarifications en cas de questions sur le processus. Quelques études sont en outre dotées d'un comité de supervision composé de représentant-e-s de la SN, de la SNP, du cluster régional FICR, du Centre du Changement climatique et d'autres institutions concernées, notamment les partenaires gouvernementaux et les agences des Nations unies.



© GRC

Étape 2 : conception de l'étude

Une étude de faisabilité se compose généralement des éléments suivants : (A) un examen du dossier afin de préparer la mission dans le pays choisi pour implémenter le FBP, (B) une mission dans le pays pour mener des interviews, demander un accès aux données, identifier des idées préliminaires pour la conception du système avec la SN puis présenter ces idées pour obtenir du feed-back, et (C) la rédaction d'un rapport pour consolider les informations recueillies et formuler une liste claire de recommandations programmatiques.

Il faut par ailleurs définir le champ de l'étude, la durée du travail dans le pays ainsi que les personnes à rencontrer pour obtenir des renseignements : uniquement des informateur·rice·s clés au niveau national, ou bien l'équipe chargée de l'étude doit-elle aussi rencontrer des représentant·e·s des échelons inférieurs du gouvernement et/ou la population dans les zones clés exposées aux catastrophes ? Dans l'idéal, chaque étude de faisabilité inclut tous les éléments précités. Les chapitres suivants donnent des conseils supplémentaires sur la durée du travail dans le pays concerné, les avantages d'une étude menée au niveau infranational et la manière de resserrer le champ de l'étude, ainsi que les cas où il faut le faire.

Conseils sur la durée du travail dans le pays

Dans le pays, les études de faisabilité consistent généralement à organiser des interviews avec des intervenant·e·s clés et à présenter le concept de FBP sur un laps de temps de 2 à 5 semaines. En général, une étude peut être achevée en 2 à 3 semaines si les conditions suivantes sont remplies : l'étude implique avant tout des acteur·rice·s du mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et a accès à de nombreuses données historiques ainsi qu'à des informations sur la vulnérabilité et la capacité (notamment des outils de PIE pour évaluer la capacité institutionnelle), la Société nationale possède une connaissance basique du concept du FBP et a une relation bien établie avec les services techniques gouvernementaux (SHN, RRC, etc). Par contre, si de nombreux aléas sont pris en compte, que les ressources disponibles pour l'examen du dossier sont limitées, que la Société nationale ne maîtrise pas vraiment le concept de FBP et que la relation entre les services techniques gouvernementaux (hydrologiques et météorologiques) et la Société nationale doit être développée, il faut prévoir davantage de temps pour le travail de terrain (de 3 à 5 semaines).

Étape 3 : examen initial du dossier

Au cours de l'examen du dossier en prévision de la mission sur le terrain, il y a lieu d'analyser les points suivants :

- passage en revue des études de faisabilité finalisées. L'EF réalisée en 2019 au Népal sur les inondations en constitue un bon exemple, car elle respecte la méthode présentée dans ce guide.
- première analyse des événements extrêmes pour tous les types d'aléas, notamment les données sur la magnitude des événements passés, leurs impacts, leur éventuelle prévision et les interventions humanitaires précédentes. Lorsque c'est possible, il convient d'étudier les informations relatives à leur fréquence prévue dans le futur (en conséquence du changement climatique, de l'évolution de l'affectation des sols, de développements infrastructurels majeurs, etc.).
- étude des documents disponibles sur l'évaluation des capacités institutionnelles de la Société nationale, notamment ceux qui ont été complétés dans le cadre du processus PIE, pour se faire une idée des points forts de la SN et de l'aide que le FBP peut apporter à son plan stratégique.
- analyse de la compétence des produits prévisionnels mondiaux concernant les aléas sélectionnés pour le pays et de la documentation sur la compétence des prévisions établies au niveau national (le cas échéant).
- identification initiale des plateformes existantes pour la gestion des informations (celles-ci sont mises en ligne, en accès libre, depuis quelques années).

Critères scientifiques	Faisabilité FBP élevée	Faisabilité FBP moyenne	Faisabilité FBP faible
Prévisions probabilistes de pluie et de température à 10 jours mises à disposition par le service météorologique national	X – Par ex., la prévision est validée depuis 3 ans.		
Prévisions probabilistes de pluie et de température saisonnières à 3 mois mises à disposition par les institutions nationales			
Prévisions hydrologiques probabilistes à 20 jours mises à disposition par les institutions nationales		X - Par ex., il y a peu de stations de collecte des données, mais des plans ont été approuvés pour améliorer le système.	
Données de prévision historiques ou rétrospectives disponibles sur plus de 10 ans, et analyses de vérification des prévisions publiées		X - Par ex., des prévisions historiques sont disponibles depuis 5 ans. Elles ne remontent pas plus loin, car des conflits dans certaines zones du pays empêchaient la collecte de données.	
Données prévisionnelles historiques ou rétrospectives disponibles sur plus de 20 ans, et analyses de vérification des prévisions publiées			X - Par ex., des prévisions historiques sont disponibles depuis 5 ans.
Données prévisionnelles historiques pour l'ENSO			X - Par ex., les informations n'ont pas été systématiquement collectées.
Modèles de changement climatique		X - Par ex., des progrès ont été faits depuis l'élaboration de PANA, mais les scénarios et modèles sont de faible résolution.	

L'examen du dossier et les interviews avec les départements et les instituts de recherche hydrométéorologiques de même que l'analyse de la documentation technique sur les compétences de prévision dans la zone étudiée permettront de définir le degré de qualité des prévisions disponibles à un moment spécifique :

Type de prévision hydrométéorologique	Inondation	Cyclone	Sécheresse	Vents cycloniques	Vague de chaleur
Saisonniers (3 mois) – pays/région x	faible	inconnu	bon	inconnu	faible
Court terme (3 à 5 jours) – pays/région x	bon	bon	bon	bon	bon
Court terme (6 à 10 jours) – pays/région x	bon	faible	bon	faible	bon

Outre cette analyse, les démarches suivantes sont recommandées avant le départ :

- s’entretenir avant la mission avec des personnes pertinentes afin de délimiter le champ de l’étude, notamment le personnel régional de la FICR, les coordinateur·rice·s régionaux·ales du Centre du Changement climatique pour la région concernée, des expert·e·s de la SNP et de la FICR, ainsi que le point focal pour le FBP (à condition qu’il ait déjà été désigné) de la Société nationale, afin de prendre note de leurs points de vue sur les aléas qu’ils·elles souhaitent prendre en charge par le biais du FBP, les actions envisageables et les sources possibles de prévisions.
- dresser la liste de toutes les institutions actives dans les domaines suivants : FBP, SAP, prévision des aléas, RRC, préparation, évaluation des risques, adaptation au changement climatique ou action précoce au sein du pays, sans oublier les programmes de recherche universitaire. Cette démarche peut se faire dans le cadre des entretiens d’information organisés avant la mission en demandant aux personnes rencontrées de citer les institutions qu’elles connaissent. Nous recommandons également de procéder à une rapide recherche en ligne avec des mots clés comme « early warning system AND country name » (système d’alerte précoce ET nom du pays) et « hazard forecasting » (prévision des aléas) ou « impact based forecasting AND country name » (prévision des impacts ET nom du pays) en anglais et dans la langue locale afin d’identifier d’autres institutions ou produits d’alerte précoce.
- préparer, en fonction de ce qui précède, une première liste des personnes à rencontrer afin que le point focal pour le FBP puisse commencer à prendre des rendez-vous.

Remarque : cette liste « vivante » peut être étoffée tout au long de la mission. Voir plus bas pour d’autres conseils sur la sélection des personnes à rencontrer.

Conseils pour les évaluations au niveau infranational

Des discussions avec des parties prenantes au niveau infranational fournissent à l’équipe chargée de l’étude des connaissances inestimables sur le contexte, a fortiori si cette équipe vient de l’étranger. Les EF du FBP doivent dès lors prévoir des entretiens avec des informateur·rice·s clés qui travaillent à des niveaux administratifs inférieurs pour le gouvernement (bureaux des régions ou des districts) ou pour la structure de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (bureaux de la branche), mais aussi des entretiens ou des groupes de discussion au niveau des communautés

dans les zones exposées aux aléas. Des renseignements clés peuvent ainsi être obtenus sur l'exposition aux aléas, les capacités à faire face et les stratégies d'adaptation autonomes de la population qui sont susceptibles de bénéficier des interventions du FBP, ainsi que sur la capacité des niveaux administratifs inférieurs à réaliser une action de FBP. En général, le calendrier et le budget permettent de visiter seulement une ou deux zones en dehors de la capitale. Ce qui pose deux problèmes. Le premier est lié au fait que l'étude va peut-être formuler des recommandations qui conviennent uniquement aux zones visitées et aux autorités rencontrées, avec le risque que le programme soit moins bien adapté aux autres zones du pays et donne l'impression, erronée, que l'équipe chargée de l'étude comprend le contexte élargi à l'échelle nationale. Le deuxième se pose au niveau de la sélection des communautés à visiter : le choix est généralement fait par la branche de la Société nationale basée dans la région ou le district visité-e, si bien que les communautés sélectionnées pour une visite peuvent se révéler atypiques à plus d'un titre. Elles entretiennent peut-être avec cette branche locale une relation plus forte que d'autres communautés, ou ont reçu un montant supérieur à la moyenne de programmes et d'assistance de la part de celle-ci ou du gouvernement. Elles ne sont donc pas nécessairement représentatives de la zone dans son ensemble en termes de préparation, de connaissance des systèmes d'alerte, d'accès à l'aide humanitaire, d'infrastructures relatives aux catastrophes, etc.

Pour contrebalancer ces biais, l'équipe chargée de l'étude doit recueillir un maximum de renseignements sur d'autres régions du pays (exposées aux aléas potentiellement priorités) en organisant des entretiens et en demandant chaque fois une comparaison entre ce qu'elle voit et ce qu'il se passe dans d'autres zones. Pour le reste, nous recommandons d'aller voir un large éventail de communautés dans la zone où s'effectuent les visites de terrain, dont des communautés avec lesquelles la branche locale n'a pas de relation préétablie. Si c'est possible, que l'équipe hôte est d'accord et que la démarche n'entraîne pas trop de risques pour la sécurité, il pourrait être utile d'interviewer des personnes rencontrées au hasard sur les marchés locaux, d'arrêter la voiture à intervalles réguliers pour discuter avec les habitants des maisons voisines ou de faire de la prospection à pied dans les zones soumises aux aléas.

Conseils pour la sélection des aléas

Nous recommandons de commencer l'étude avec un esprit ouvert à tous les aléas hydrométéorologiques possibles, puis de se concentrer sur un à trois types d'aléas en fonction d'une première évaluation superficielle (examen du dossier). Le cas échéant, le rapport donne des informations de base sur des aléas non priorités et une analyse plus détaillée du ou des aléas priorités. Les premières peuvent présenter un intérêt pour la suite, par exemple au cas où une nouvelle prévision serait mise à disposition, si bien qu'un système de FBP se révélerait utile pour l'aléa concerné. Une analyse des aléas qui ne sont généralement pas couverts par le FBP pourrait également être judicieuse. Citons notamment des aléas spécifiques à un pays (comme le dzud en Mongolie) ou des aléas en cascade en lien avec les conditions météorologiques comme des épidémies ou la trajectoire du panache de cendres d'un volcan en éruption qui est définie

par le vent.

Il arrive souvent que les acteur·rice·s qui commandent l'étude de faisabilité aient déjà un aléa priorisé à l'esprit. Mais il est possible aussi que l'aléa priorisé au début ne présente pas le potentiel le plus élevé dans un système de FBP en raison des difficultés liées aux prévisions ou de la viabilité des éventuelles actions précoces de FBP dans les délais prévus. Faire preuve d'une grande ouverture à ce sujet au début du processus augmente la probabilité de concevoir un système de FBP durable. Cette ouverture est en outre l'occasion d'explorer des aléas « cachés » ou négligés comme des vagues de chaleur, qui peuvent avoir des impacts importants que ne remarquent pas les acteur·rice·s de l'humanitaire et du gouvernement.

Le tableau ci-dessous, extrait de l'étude de faisabilité réalisée au Népal, présente les résultats de la première analyse des aléas, qui a fini par prioriser les inondations fluviales, avec la possibilité d'inclure les crues brutales pour des actions rapides n'impliquant aucune dépense (en raison de délais très courts) et la recommandation d'analyser les vagues de chaleur et de froid par la suite.

	Possibilité de prévoir l'aléa ?	Possibilité actuelle de prévoir l'impact	Priorisation dans le plan stratégique de la SCRN ?	Faisabilité technique de la prévision des impacts ?	Action précoce significative ?
Inondation (fluviale)	Oui (à certains délais)	Non	Oui	Oui	Oui
Inondation (brutale)	Oui (dans des délais très courts)	Non	Oui	Oui	Oui
Sécheresse	Oui (incertitude concernant la compétence)	Incertain	Non	Incertain	Incertain (pas un avantage stratégique de la Croix-Rouge, car les impacts primaires touchent la sécurité alimentaire)
Glissement de terrain	En développement	Non	Oui	Incertain	Oui
Épidémie	Quelques facteurs techniquement faisables	Non	Oui	Certains types de maladies	Oui
Vague de froid	Oui, mais les prévisions nationales sont de type qualitatif	Non	Non	Oui	Oui
Vague de chaleur	Oui, mais les prévisions nationales sont de type qualitatif uniquement	Non	Non	Oui	Oui

Exemple d'analyse initiale des aléas. Source : étude de faisabilité FBP au Népal

Étape 4 : collecte de données

Sur le terrain, les informations sont généralement recueillies de quatre manières : (1) le feed-back guidé après la présentation du concept de FBP, (2) les interviews avec des informateur·rice·s clés, (3) des groupes de discussion, des observations directes et/ou des prospections à pied au niveau des communautés et (4) des demandes d'ensembles de données et de rapports écrits.

Conseils pour la présentation du concept de FBP

Il faut souvent présenter le concept du FBP au personnel de la Société nationale, des services techniques (hydrologiques et météorologiques, etc.) du gouvernement et des autres institutions susceptibles d'être impliquées dans la mise en place du système de FBP. Pour donner un feedback constructif sur le fonctionnement possible de ce système dans le pays, les personnes interrogées doivent avoir une certaine connaissance du concept. L'équipe de l'étude doit le présenter au personnel de la Société nationale au début de la mission en utilisant les ressources FBP disponibles (jeux, présentations PowerPoint préparées en amont, documentation écrite). Inviter les représentant-e-s des services techniques (hydrologiques et météorologiques, RRC, etc.) du gouvernement et d'autres institutions, ou organiser d'autres présentations dans ces institutions, permet de clarifier le concept du FBP, de gérer les attentes relatives aux possibilités du système et de recueillir des données manquantes dans le cadre des séances de questions et réponses.

Vous trouverez de la documentation sur la facilitation des jeux FBP ici. Pour d'autres conseils sur le renforcement des capacités FBP, veuillez consulter les chapitres Préparer votre Société nationale au FBP et Encourager les parties prenantes à s'impliquer, ainsi que le [guide du Centre du Climat sur la collaboration avec les agences nationales compétentes pour les questions climatiques et météorologiques.](#)

Conseils pour la sélection des informateur-ric-e-s clés dans le pays

L'essentiel des informations qui alimenteront les recommandations de l'EF sera probablement collecté lors des interviews avec des interlocuteur-ric-e-s clés au niveau national et infranational. Il y a lieu de rencontrer les personnes suivantes pour obtenir une perspective très large sur la conception du programme de FBP :

- la direction générale de la Société nationale (président-e, secrétaire général-e, directeur-ric-e de la gestion des catastrophes, directeur-ric-e du développement organisationnel) ;
- le personnel de niveau intermédiaire de la Société nationale qui couvre des secteurs potentiellement concernés par le FBP (santé, EAH, argent liquide, protection sociale, moyens de subsistance, refuges, gestion des risques de catastrophe) et la direction générale du projet, ainsi que les volets administration, finance, logistique, SERA, communications et, le cas échéant, sécurité ;
- les autorités gouvernementales au niveau national compétentes pour les services techniques (hydrologie et météorologie) et la gestion des risques de catastrophe, les ministères du Logement/Développement, de l'Agriculture, des Travaux publics, de la Santé, de la Protection civile et de la Protection sociale, ainsi que le département compétent pour la publication des alertes aux catastrophes et l'assistance lors des

- évacuations (il s'agit parfois de la défense/police) ;
- les autorités gouvernementales pertinentes au niveau infranational (district, municipalité) dans les zones soumises aux aléas (si possible) ;
toute institution déjà impliquée dans le FBP ou une action d'anticipation au niveau national ;
 - les agences des Nations unies qui sont concernées par le FBP, notamment le PAM, la FAO, le PNUD, l'UNICEF, le BCAH, et qui gèrent des programmes dans la zone couverte par le système d'alerte précoce ;
 - les ONG qui sont concernées par le FBP, notamment le Start Network, Oxfam, CARE, Practical Action, World Vision, etc., qui gèrent des programmes dans
 - la zone couverte par le système d'alerte et d'action précoces.

Conseils pour la recherche au niveau des communautés

Les groupes de discussion, les observations directes et les prospections guidées à pied constituent des méthodes courantes pour recueillir des renseignements sur la vie des potentiel·le·s bénéficiaires du programme, lesquels peuvent servir à sa conception (voir Boîte à outils EVC). L'équipe chargée de la recherche doit accepter un certain degré d'erreur dans les réponses qu'elle reçoit et faire de son mieux pour créer les conditions inclusives qui permettront aux participant·e·s de se sentir à l'aise pour s'exprimer, partager des idées, etc. Vous trouverez des bonnes pratiques pour la recherche communautaire ici.

Plusieurs des questions préparées pour les interviews avec les informateur·rice·s clés, notamment celles qui portent sur les actions de FBP possibles, peuvent également être posées au sein des communautés, si elles sont adaptées au contexte. Il faut en outre étudier les sujets suivants au sein du groupe de discussion/au format d'une EVC :

- les impacts des récentes catastrophes et les expériences personnelles concernant les différentes catastrophes priorisées pour une analyse plus détaillée ;
- les actions autonomes qui sont déjà réalisées au niveau des personnes, des ménages, du groupe ou de la communauté pour se préparer à une catastrophe, pour la gérer et pour s'en relever ;
- les éventuelles alertes précoces/prévisions de catastrophe reçues par les participant·e·s, la source de ces alertes (y compris les alertes traditionnelles), le degré de précision qu'ils·elles attribuent à ces alertes et leurs éventuelles suggestions pour améliorer les systèmes d'alerte précoce ;
- les suggestions des participant·e·s concernant l'assistance qui serait utile avant une catastrophe ;
- du feed-back sur l'usage de l'argent liquide s'il était distribué avant une catastrophe, dans des délais prédéfinis ;
- les groupes actifs au sein d'une communauté (groupes prêts et épargne, préparation avant

une catastrophe, etc., susceptibles d'être mobilisés pour une activité avant une catastrophe).

Pour trianguler les informations recueillies lors des groupes de discussion et mieux connaître la réalité des populations exposées, nous recommandons de procéder à des observations directes et à des prospections à pied. Pour analyser les inondations et les cyclones dans le contexte du FBP, nous recommandons de sélectionner un site en bord de mer ou de rivière. Ces méthodes sont conçues pour laisser libre-cours aux discussions et permettre une introduction spontanée de sujets. Mais poser des questions d'approfondissement sur les impacts (niveau des eaux, points de dégâts) ainsi que sur les sites présentant un intérêt (zones d'évacuation, zones de pâturage, marchés, sources d'eau potable) peut vous aider à obtenir des informations intéressantes.

Conseils pour la demande de données et de documentation écrite

Les données relatives à la vulnérabilité, à l'exposition et aux impacts passés seront au cœur de la prévision des impacts (voir chapitre Méthode de déclenchement), mais aussi de la sélection des actions. Ces informations ne font pas partie du champ de l'étude de faisabilité, mais une première analyse superficielle des données relatives à la vulnérabilité et à l'exposition peut cependant être effectuée pendant cette étude. Pour ce faire, il faut poser des questions sur les produits de cartographie et les sources de données qui existent, ainsi que sur leur emplacement. Les indicateurs choisis varient pour chaque type d'aléas (en fonction de l'aléa et de la disponibilité des informations). L'indice INFORM constitue un répertoire utile des ensembles de données disponibles et des produits de cartographie de la vulnérabilité.

Conseils pour les questions posées pendant les interviews

Il convient d'adapter les questions posées pendant les interviews à chaque participant-e en fonction de son domaine d'expertise. Les suggestions de question ci-dessous sont réparties en six catégories : aléa, exposition et vulnérabilité, prévision des aléas, actions précoces possibles, capacités et processus institutionnels, financement et protection sociale. Les questions sont destinées à orienter votre première évaluation superficielle du contexte national, de l'environnement favorable, du niveau actuel des données et de leurs lacunes afin de définir la manière de concevoir un projet de FBP et d'identifier les sources d'informations pour le futur PAP.

Dans la plupart des cas, il ne sera pas possible d'apporter à ces questions des réponses définitives dans le court délai de l'étude de faisabilité, mais les premières informations collectées dans ce cadre jettent les fondations de la collecte et de l'analyse des données dans le cadre du développement du PAP.

Exposition aux aléas et vulnérabilité

- Par le passé, quels aléas ont eu des impacts négatifs dans les catégories suivantes ?
 - Mortalité et morbidité
 - Perte de moyens de subsistance
 - Perte de biens
 - Désorganisation du marché
 - Dégâts aux infrastructures
 - Santé et assainissement
 - Insécurité alimentaire
 - Déplacements et migrations
 - Insécurité
- Comment ces impacts ont-ils varié entre les différentes zones géographiques ?
 - Habitats ruraux, urbains, informels, zone côtière, proximité des marchés, positionnement par rapport à des infrastructures de protection de grande taille comme des digues, et autres caractéristiques spécifiques au contexte
- Comment ces impacts ont-ils varié en fonction des caractéristiques démographiques des personnes ? Quel groupe a subi l'impact le plus important ?
 - Sexe, âge, handicap, ethnie, caste, état matrimonial, agriculteurs, pasteurs, travailleurs employés sur les marchés du travail formel et informel, niveau de pauvreté, migrants, réfugiés, et autres caractéristiques spécifiques au contexte
- Quelles sources de données sont disponibles pour l'exposition aux aléas et la vulnérabilité ? Et comment y accéder ? Quelles institutions détiennent les données ? Quelles sont les possibilités et les restrictions qui s'appliquent pour y accéder ?
- Des institutions (gouvernement, ONU, secteur privé ou ONG) sont-elles impliquées dans la cartographie de l'exposition et de la vulnérabilité ? Si c'est le cas, à quelle échelle se fait cette cartographie (nationale, pour des régions/districts spécifiques ou des zones spécifiques) ? Quels sont les indicateurs utilisés pour la cartographie ? Quelle est la couverture géographique d'OpenStreetMap ? Le système est-il actif dans le pays et la SN est-elle impliquée ?
- Quels aléas la Société nationale a-t-elle qualifiés de priorités à gérer dans son plan stratégique ? Dans quelle mesure ces aléas correspondent-ils aux aléas ayant une viabilité FBP élevée ?

Prévision des aléas

(Pour ces questions, il vaut mieux demander à un expert en hydrologie-météorologie de participer aux interviews pour que des questions de clarification et de suivi puissent être posées et pour évaluer la qualité des informations obtenues)

- Quels aléas sont actuellement prévisibles ? (Poser des questions sur les sécheresses, les inondations, les cyclones, les vagues de chaleur, les vagues de froid et tout autre aléa spécifique au contexte.)
- Quelles prévisions sont actuellement établies au niveau national ? Dans quels délais les prévisions sont-elles établies et transmises au public ? Les délais s'expriment-ils en heures, en jours, en semaines ? Y a-t-il des prévisions à 10 jours, des prévisions saisonnières ?
- Les services techniques nationaux (météorologiques, hydrologiques) émettent-ils des alertes en cas de phénomène climatique extrême ? Le cas échéant, quel est le délai de ces alertes et suivant quels échelons de commandement sont-elles diffusées ?
- Si les alertes météorologiques se basent sur des niveaux de danger, quels sont les niveaux utilisés et comment ont-ils été sélectionnés ?
- Les services techniques du gouvernement établissent-ils un indice de chaleur pour tenir compte des températures diurnes et nocturnes (ces indices seraient alors applicables pour les vagues de chaleur et de froid) ?
- Y a-t-il des prévisions d'impact qui sont opérationnelles ou en cours de développement ? Le cas échéant, comment fonctionnent-elles ? Quels indicateurs d'impact utilisent-elles ?
- Les prévisions ont-elles été vérifiées ou la compétence a-t-elle été évaluée de manière à calculer le degré de certitude avec lequel une institution peut les utiliser pour prendre des décisions ? Le cas échéant, quels sont les résultats de cette évaluation pour chaque type de prévisions ?
- Si elles n'ont pas été vérifiées, les services concernés sont-ils disposés à partager les données et les prévisions afin que l'équipe chargée de l'étude ou d'autres personnes puissent vérifier dans quelle mesure elles conviennent pour alimenter le déclencheur du FBP ?
- Y a-t-il des systèmes d'alerte précoce opérationnels ? Comment fonctionnent-ils ? Quel délai avant catastrophe l'alerte précoce offre-t-elle ? Quelles institutions sont impliquées ?
- Quelle est la nature de la relation entre les services techniques du gouvernement (météorologiques, hydrologiques) et d'autres intervenant·e·s comme la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge, les acteur·rice·s de la protection sociale, les institutions universitaires nationales et internationales, les institutions de prévisions internationales comme l'OMM et le CEPMMT ? Certaines de ces relations sont-elles formalisées par des protocoles d'accord ou autres ?
- Quels sont les projets hydrologiques et météorologiques en cours ?

Actions précoces possibles

- Si une alerte de catastrophe (inondation, sécheresse, etc.) était disponible et crédible, quelles seraient les actions que les ménages et les institutions qui les assistent pourraient prendre pour réduire les pertes et les souffrances ?
- Quelles actions autonomes les personnes et les communautés entreprennent-elles déjà pour se préparer à une catastrophe, pour la gérer et pour s'en relever ?

- Y a-t-il une forme d'assistance qui pourrait être fournie de l'extérieur afin de permettre aux personnes et aux communautés de mener des actions autonomes avec plus d'efficacité ?
- Dans quels secteurs la Société nationale et d'autres institutions en lien avec elle possèdent-elles une expertise (argent liquide, EAH, refuges, moyens de subsistance, évacuations, protection des animaux, communication, premiers secours, etc.) ?
- Si vous aviez la possibilité de réduire deux risques au moyen d'un système de FBP, lesquels sélectionneriez-vous dans cette liste ? Pourquoi ? Quelles actions mèneriez-vous pour réduire ces deux risques ?
- Quels sont les éléments probants qui valident les actions précoces possibles et leur efficacité pour réduire le risque de facteurs de stress spécifiques liés à une catastrophe ? La Société nationale a-t-elle procédé à des évaluations des impacts pour les actions envisagées dans le cadre du FBP ?

Capacités et processus institutionnels

- La Société nationale a-t-elle mis en œuvre des outils dans le cadre d'un processus PIE (préparation à une intervention efficace) ou tout autre processus d'évaluation ? Le cas échéant, comment les points forts et les points faibles mis en évidence dans ces rapports s'alignent-ils sur les exigences de mise en place d'un programme de FBP ?
- La direction générale de la Société nationale considère-t-elle que le concept de FBP présente une valeur ajoutée qui va au-delà de celle d'un flux de financement supplémentaire ?
- Le concept de FBP est-il bien accueilli ? Y a-t-il un·e champion·ne au sein de la Société nationale pour diriger le processus ?
- La Société nationale entretient-elle une relation solide avec d'autres acteur·rice·s de la gestion des catastrophes qui pourraient l'aider à implémenter des actions de FBP ?
- Quelles autorisations la SN devrait-elle obtenir auprès du gouvernement pour mener des actions précoces ? Peut-elle les obtenir à l'avance ou dans des délais très courts ?
- La Société nationale possède-t-elle de l'expérience dans la mise en œuvre de programmes dans des zones de grande taille ? Ou bien travaille-t-elle uniquement dans un petit nombre de communautés cibles pour chaque programme ? De même, quelle est son expérience de travail dans des communautés au sein desquelles elle n'avait jamais organisé d'activité ou n'est pas présente ?
- Quelles sont les forces et les faiblesses de la Société nationale qui renforcent ou freinent sa capacité à mener des actions rapides durant le délai de la prévision ?
- Quelle est la capacité des branches locales de la Société nationale ? Combien de membres du personnel et de volontaires compte chaque branche ? Certaines de ces branches génèrent-elles des revenus ? Quel est le niveau de formation des volontaires de chacune ?
- Lors des dernières interventions, y a-t-il eu des retards significatifs entre le moment où du matériel ou des financements étaient mis à disposition et le moment où ce matériel, cet

argent liquide ou d'autres formes d'assistance parvenaient aux ménages ? Si oui, pourquoi ?

- Quelles Sociétés nationales partenaires se sont engagées aux côtés de la Société nationale ? Disposent-elles de programmes qui se concentrent sur des compétences spécifiques comme la préparation à mettre en œuvre des programmes de transferts monétaires ou le SERA ?
- Quelle est l'expérience de la Société nationale concernant le DREF ? A-t-elle pu obtenir de l'aide de la part de ce fonds ? Si elle n'en a pas obtenu, pourquoi ? Si elle en a obtenu, y a-t-il eu des retards dans les récents déboursements du DREF ?

Financement

- Quelle expérience la Société nationale possède-t-elle dans la gestion de fonds d'un volume comparable aux déboursements du DREF pour l'ABP ?
- La Société nationale a-t-elle pu obtenir des financements et les a-t-elle gérés efficacement dans le cadre du DREF au titre d'une crise imminente et du DREF classique, ou d'un Appel d'urgence ? Si c'est le cas, pour quels aléas en a-t-elle obtenu et comment les a-t-elle gérés ?
- Y a-t-il (eu) des problèmes de gestion financière qui compliqueraient le versement de fonds du DREF pour l'ABP directement à la Société nationale ? Le cas échéant, la Société nationale bénéficie-t-elle de l'assistance d'une Société nationale partenaire susceptible de l'aider à gérer les fonds ?
- Y a-t-il d'autres sources de financement qui pourraient être libérées en fonction d'un déclencheur FBP pour financer une action de FBP, en dehors du DREF ?

Protection sociale

- Quels programmes de protection sociale sont opérationnels ou en cours de développement dans le pays ? Citons par exemple les programmes de transferts monétaires, les travaux publics et l'alimentation scolaire.
- Le pays possède-t-il un registre social unifié susceptible de contribuer au ciblage des bénéficiaires du FBP ?
- Est-ce que l'un de ces programmes de protection sociale prévoit un changement d'échelle avant un choc ou en réaction à un choc ? Le cas échéant, comment se fait le passage à l'échelon supérieur et quelles conditions déclenchent le mécanisme ?
- Est-ce que l'un de ces programmes prévoit une assistance particulière pour les populations touchées par une catastrophe ?
- Les populations qui bénéficient d'une assistance dans le cadre de ces programmes correspondent-elles aux populations qui bénéficieraient d'une assistance dans le cadre d'un programme de FBP ? Le cas échéant, pour quels aléas ?

- Y a-t-il une possibilité d'intégrer la protection sociale dans le système de FBP proposé afin d'élargir la couverture du système de FBP, en particulier dans le domaine du ciblage ou des modalités de l'assistance ?

Conduction of Feasibility Studies for FbF Regional Southern Africa Project 2019 © Anna Lena Huhn and Yolanda Clatworthy (GRC)

Étape 5 : évaluation de la viabilité du FBP et formulation de recommandations pour sa conception

La viabilité du FBP dans un pays doit être évaluée pour chaque aléa priorisé : engagement institutionnel, composants disponibles pour modéliser les déclencheurs, idées d'actions précoces efficaces qui peuvent être entreprises dès qu'un déclencheur est atteint et capacité à implémenter les actions dans les délais impartis par le modèle de déclenchement. Sur cette base, l'équipe chargée de l'étude peut indiquer si le système a une viabilité élevée, moyenne ou faible pour chaque aléa.

Elle peut également formuler des recommandations concernant les composants pour la conception du système de FBP qui mériteraient une étude plus approfondie, mais aussi préciser si une analyse plus détaillée des parties prenantes s'impose. Elle peut encore signaler les risques susceptibles de rendre le système inefficace s'ils ne sont pas gérés, par exemple un service technique qui ne serait pas disposé à ce que la précision de ses prévisions soit vérifiée.

Cette classification en fonction d'une viabilité « élevée », « moyenne » ou « faible » pour l'introduction du FBP dans un contexte déterminé pour chaque aléa est moins importante que les recommandations spécifiques sur le fonctionnement possible du système. Elle ne doit pas occuper trop de place dans le rapport final. Il faut la considérer comme un fil conducteur pour les réflexions de l'équipe chargée de l'étude plutôt que comme une manière d'attribuer un grade ou un classement à un pays. Il convient d'utiliser les indicateurs suivants pour l'évaluation du degré de viabilité du FBP.

Viabilité idéale pour un aléa spécifique

- Une prévision des impacts existe pour l'aléa priorisé ; ou
- Il y a un système bien établi d'alerte précoce ou de prévision des événements extrêmes qui a été évalué et qui présente une précision élevée ;

- Des données solides valident les actions précoces qui ont été retenues sur la base d'évaluations rigoureuses ;
- Il y a une possibilité d'intégrer le modèle de déclenchement du FBP ou des actions de FBP dans des systèmes de protection sociale déjà en place ;
- La Société nationale se pose en leader éclairé et est capable de collaborer étroitement avec des services techniques, des autorités gouvernementales et d'autres parties prenantes pour mettre en place le système de FBP ;
- L'aléa a été priorisé au sein du plan stratégique de la Société nationale ;
- Les services techniques (hydrologiques et météorologiques) sont tout à fait disposés à contribuer à la production d'un modèle de déclenchement du FBP ;
- Il y a un groupe de travail FBP fonctionnel dans le pays ;
- Il y a un système bien établi pour la collecte de données relatives à la vulnérabilité et à l'exposition à l'échelle nationale.

Viabilité moyenne à haute pour un aléa spécifique

- Des prévisions sont disponibles pour les aléas priorisés, dont la compétence peut être évaluée et qui peuvent être combinées à des sources mondiales afin d'obtenir une base suffisamment rigoureuse pour ces aléas ;
- Il y a des actions efficaces qui peuvent être entreprises dans le délai des prévisions pour l'aléa priorisé ;
- L'aléa priorisé a des impacts négatifs non négligeables sur les populations touchées, agir relève donc d'un impératif humanitaire ;
- La mise en place du système est bien acceptée au sein de la Société nationale et des services techniques ;
- Il y a une volonté de concevoir un protocole d'action précoce ;
- Il y a une volonté d'évaluer rigoureusement l'impact du système de FBP.

Viabilité faible pour un aléa spécifique

Des changements significatifs s'imposent avant de mettre en place un système de FBP.

- Il y a des problèmes de gestion financière tels qu'il serait impossible pour la Société nationale d'accéder à des fonds du Mécanisme du DREF pour l'ABP ;
- Il n'y a pas de prévisions pour l'aléa priorisé ou pas de prévisions suffisamment précises dans des délais permettant une action efficace (par ex., seules des prévisions pour un délai de 1 à 3 heures ont une compétence suffisante) ;
- La Société nationale n'a pas la capacité d'implémenter des actions efficaces dans les délais des prévisions disponibles ;
- La Société nationale ne voit pas l'intérêt de poursuivre le développement d'un système de

Étape 6 : rapport sur les résultats

À la fin de la mission sur le terrain, nous recommandons de présenter les résultats préliminaires à la Société nationale et aux autres parties prenantes afin d'obtenir un premier feed-back et de dresser un plan pour les étapes suivantes. La structure ci-après peut être utilisée pour le rapport final.

Suggestion pour la structure du rapport

1. Introduction
 1. À propos du rapport (auteurs, parties impliquées)
 2. Contexte (concept du FBP et contexte du pays)
 3. Environnement favorable pour les activités de FBP dans le pays à ce jour
2. Analyse des risques pour chaque aléa
 1. Institutions interviewées
 2. Impacts passés pour chaque aléa
 3. Facteurs de vulnérabilité et éléments exposés
 4. Données et sources disponibles
3. Analyses des prévisions disponibles dans le pays
 1. Institutions interviewées
 2. Pertinence des prévisions disponibles pour le FBP pour chaque aléa
4. Évaluations de la capacité
 1. Société nationale
 1. Capacités générales
 2. Capacité financière
 3. Capacité à implémenter des actions dans les délais du FBP
 4. SERA
 2. Services techniques (hydrologiques et météorologiques)
 1. Capacité de prévision
 2. Soutien institutionnel
 3. Services institutionnels, GRC et acteur·rice·s de la protection sociale
 1. Environnement favorable fourni par les politiques, les stratégies et les plans
 2. Complémentarité avec le FBP
 3. Soutien institutionnel
5. Communauté de pratique/groupes de travail techniques pour le FBP
 1. Recommandations de parties prenantes pour diriger des groupes de travail FBP ou y participer

2. Recommandations de domaines dans lesquels la capacité des parties prenantes peut être améliorée
6. Analyse des actions
 1. Données existantes pour valider des actions
 2. Capacité institutionnelle de certains secteurs pour mener des actions
 3. Actions précoces FBP envisageables pour chaque aléa
7. Étapes suivantes dans la conception du programme / le développement du PAP

Toolbox

 Indice INFORM

 Facilitation des jeux FBP (CCC)
